



## ■ Informations, partages, témoignages...

*Lettre aux amis publiée par l'Association "Mgr de Miollis, évêque de Digne"*

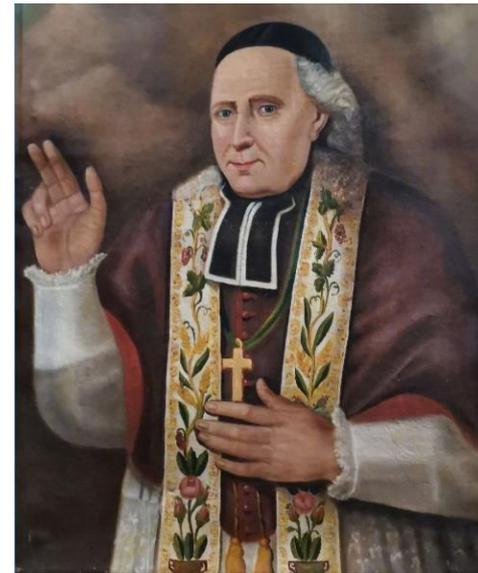
● **Décembre 2023** ●

### Chers amis,

● Comme nous vous l'avons annoncé dans la dernière flash/newsletter, le procès de béatification de Mgr de Miollis vient d'être lancé. En vue de cette éventuelle béatification, notre évêque, Mgr Emmanuel Gobilliard nous propose une prière que nous vous invitons à utiliser sans modération et à diffuser largement autour de vous.

#### ● **Prière**

Pasteur éternel,  
toi qui conduis ton peuple avec amour,  
nous te rendons grâce d'avoir suscité dans ton Église,  
comme évêque du diocèse de Digne,  
Charles Bienvenu de Miollis.  
Comme un bon pasteur,  
il a parcouru courageusement son diocèse,  
allant à la rencontre de chacun,  
et particulièrement des plus pauvres et des plus fragiles.  
Disciple de l'unique pasteur, ton Fils bien-aimé,  
il a été reconnu pour sa bonté, son humilité,  
sa pauvreté évangélique et son zèle apostolique.  
Pour que sa vie et son ministère soient proposés  
comme un exemple lumineux pour tous  
et plus particulièrement pour les pasteurs de ton Église,  
nous te demandons sa béatification.  
Accorde-nous aussi, par son intercession, la grâce  
que nous sollicitons de ton amour miséricordieux...,  
par le Christ notre Seigneur. Amen



Mgr de Miollis Photo DR

● Pour continuer ensemble la découverte de son œuvre, dans la rubrique « **A l'école de Mgr de Miollis** », nous vous proposons l'introduction à un nouveau thème « **Mgr de Miollis et l'enseignement religieux** » qui sera développé au fur et à mesure des prochaines lettres.

● Vous retrouverez enfin, dans la rubrique « **Vie de l'Association** » nos dernières initiatives ■

## ■ À l'école de Mgr de Miollis...

### – Mgr de Miollis et l'enseignement religieux –

#### ● Introduction –

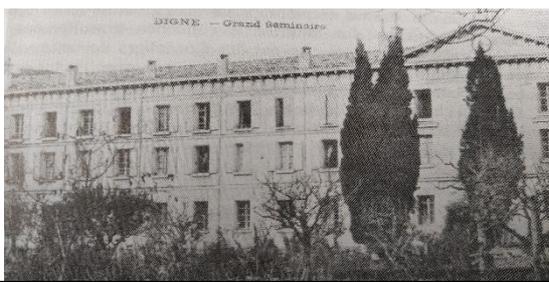
« Allez donc enseigner toutes les nations... » (Mat 28, 19-20) ; cette parole a été prononcée par le Christ lors de sa dernière apparition aux apôtres et constitue « la charte de la mission apostolique qui fonde l'Église » (cardinal Ch. Journet). L'intérêt constant porté par Mgr de Miollis à l'enseignement religieux a sa source dans la vocation d'apôtre qui fut éminemment la sienne malgré les reproches que, par humilité, il se faisait à lui-même d'avoir été inférieur à la tâche. Humilité, mais aussi réalisme car l'apostolat de Mgr de Miollis s'est déployé difficilement dans cette 1<sup>ère</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle où le conflit entre l'Université, qui est l'Etat enseignant, et l'Église, qui a pour mission divine d'enseigner, va croissant.

Bien que les mots laïcité et cléricisme apparaissent seulement sous le second empire, c'est bien dès le début du siècle que se forme ce couple de partenaires entre lesquels tout compromis semble avoir été voué à l'échec. « Qui tient la jeunesse par l'esprit, tient les clés de l'avenir ». Les laïcs le pensaient en termes d'éducation civique et politique, alors que l'Église le pensait en termes de dépôt de la foi confiée à elle par Jésus-Christ et qu'elle était chargée d'enseigner à la jeunesse.

L'Université fondée par la monarchie capétienne dès le 12<sup>ème</sup> siècle a tôt revendiqué son autonomie ou du moins des franchises garantissant son indépendance par rapport à l'Etat. Le caractère de nouveauté du conflit, au 19<sup>ème</sup> siècle, tient à ce que l'Université revendique désormais un monopole dont les plus intransigeants voulaient faire une machine de guerre contre le catholicisme. Aussi l'épiscopat français n'hésitera pas à qualifier cette lutte contre le monopole de l'Université comme « une question de vie ou de mort pour le catholicisme dans notre pays ».

Lorsque Mgr de Miollis accède à l'épiscopat en 1806, sous le 1<sup>er</sup> empire, l'Église était officiellement reconnue par le Concordat depuis 4 ans. Napoléon ne concevait pas autre chose que le monopole de l'Université pour l'enseignement. Mais par calcul politique autant que par réalisme, il fait mettre au 1<sup>er</sup> rang du programme du primaire les « préceptes » de la religion catholique, donne aux lycées, chapelles et aumôniers, choisit Fontanes, sans prévention envers le catholicisme, comme grand maître de l'Université. C'est que pour la réussite des lycées, il fallait attirer la clientèle et désarmer les préventions des familles. En effet, les écoles centrales, créées à la Révolution, avaient exclu tout programme d'enseignement religieux ce qui avait été la cause de leur échec.

Aux évêques est donné le droit d'ouvrir des séminaires dont le nombre est fixé par les Articles organiques annexés au concordat. Les grands séminaires préparaient au sacerdoce et les petits séminaires, nommés aussi séminaires – collèges ou écoles ecclésiastiques, étaient des écoles d'enseignement secondaire qui formaient des futurs séminaristes aussi bien que des élèves qui resteraient laïques.



Le Grand séminaire de Digne - photo DR

Mgr de Miollis installa le grand séminaire de Digne dans l'ancien couvent des Cordeliers de la ville de Digne concédé gratuitement par décret impérial du 29/10/1806, après intervention du préfet Duval de concert avec l'évêque. Cependant les bâtiments étaient en ruine et de plus impropres à servir de séminaire. Pour multiplier les cellules, on commença par partager les chambres existantes avec des cloisons mais ce fut vite insuffisant et on dut construire 14 cellules nouvelles au-dessus d'un corridor situé au nord du 1<sup>er</sup> étage et qu'on

raccorda au toit existant. Ces travaux permirent d'accueillir les 1ers séminaristes en 1809, puis d'y transférer, en 1811, les étudiants du séminaire d'Embrun qui avaient été installés d'abord dans le couvent de la Visitation de cette ville puis logés dans le collège et, en dernier lieu, dans une partie de l'ancien archevêché d'Embrun, déjà occupé par la gendarmerie et le tribunal, et mise à la disposition de Mgr de Miollis. En 1812, l'évêque avait déjà dépensé 30 000 Frs pour l'agrandissement du séminaire.

Le nombre de séminaristes augmentant, Mgr de Miollis fit construire un nouveau corps de bâtiment. L'église des cordeliers fut rasée et remplacée par une chapelle et, en 1820 et 1822, au-dessus de l'ancienne chapelle des Pénitents-Blancs attenant au séminaire, on construisit 2 étages de 14 cellules chacun. Tous ces travaux de restauration et d'agrandissement purent être réalisés grâce à la générosité de Mgr de Miollis et même si c'est au frais du gouvernement que fut entrepris, en 1828, la reconstruction de l'ancien corps-de-logis, cela n'empêcha pas le préfet des Basses-Alpes, M. Cheminade, dans une lettre adressée au ministre des Cultes, le 26 août 1833, de louer la générosité de l'évêque : « On évalue à plus de 100 000 frs les libéralités qu'il a faites à son grand séminaire ». (Pour se faire une idée de ce que représente une telle somme, Mgr de Miollis a pourvu à l'installation de la congrégation des Ursulines : construction des bâtiments du couvent, de l'école et de la chapelle pour la somme totale de 110 000 frs).

L'enjeu de la création et de la réussite de ce grand séminaire était majeur en raison du déficit de prêtres au lendemain de la Révolution.

En 1809, Napoléon, en conflit ouvert avec le pape, établit, par décret, le monopole universitaire total sur l'enseignement secondaire (il se préoccupait peu de l'enseignement primaire souvent confié aux Frères des écoles chrétiennes).

Malgré l'hostilité du gouvernement impérial envers l'enseignement religieux, on constate qu'en 1811, date à laquelle Mgr de Miollis est au concile de Paris, les institutions privées rivalisent en nombres d'élèves avec les lycées et collèges d'Etat. Pourtant le relatif succès des établissements catholiques ne tenait pas à la qualité des professeurs et de l'enseignement qu'ils prodiguaient. Les maîtres, de part et d'autre, étaient, dans la règle, médiocrement préparés à leur tâche et trop rapidement formés. L'Ecole normale supérieure, créée par la Convention en 1794 puis rétablie en 1808, était d'un niveau particulièrement médiocre tant par son recrutement que par les grades conférés. Mais les maîtres des écoles privées ne valaient guère mieux car eux-aussi, pour combler tous les vides qu'avaient laissés la Révolution avaient été trop vite et mal préparés. Ce qui donnait, en ce début de siècle l'avantage aux institutions privées, c'était l'éducation religieuse et morale que réclamaient les familles, et Mgr de Miollis voulait répondre à cette attente par la création d'une école secondaire ecclésiastique, autrement dit petit séminaire-collège.

Mais dès 1809 les pressions exercées en faveur de l'enseignement officiel ne permettent plus la création de ce type d'établissement. De plus la pénurie de prêtres interdit de distraire des prêtres paroissiens pour le professorat de ces écoles secondaires pour garçons. Quant aux congrégations enseignantes masculines auxquelles on aurait pu faire appel, celles qui tentent de se reconstituer sont pourchassées et dispersées par la police de Napoléon. Ainsi Mgr de Miollis reçut un courrier de la police générale daté du 28/12/1807 : « Quelques ecclésiastiques sans mission et sans autorisation s'étaient réunis sous le titre de « Pères de la Foi » [Il s'agit des Jésuites]. Sa Majesté en a ordonné la dissolution. Mais vous pouvez employer les prêtres qui ont appartenu à cette société et qui vous paraîtront capables de rendre des services. A condition qu'ils ne se constituent pas en société. Les tenir loin des maisons de réunions telles que séminaires et écoles et prendre soin de leur faire contracter l'obligation formelle de se soumettre au Concordat et de n'enseigner aucune doctrine contraire aux principes de l'église gallicane et aux propositions de Bossuet. Donnez-moi les noms et les emplois de ces prêtres que vous emploierez ».

Aussi Mgr de Miollis dut-il attendre l'époque de la Restauration pour créer l'école secondaire ecclésiastique de Forcalquier en 1816... (à suivre)

## ■ Vie de l'Association...

- Le film documentaire « *Mgr de Miollis, un évêque missionnaire en Provence* » est prêt.

Il sera projeté **le dimanche 17 décembre à 18h30 au Cinétoiles de Digne** en présence du réalisateur M. Jacques Mathou et de notre évêque Mgr Emmanuel Gobilliard.

Tarif unique 5,50€

- Retrouver toutes les actions de l'association **sur le site en [CLIQUANT ICI](#)**
- Vous avez la possibilité d'effectuer **des dons défiscalisés (depuis la fin de l'année 2022) pour soutenir les projets missionnaires de l'association.** Pour faire un don, [CLIQUEZ-ICI.](#)
- **L'Assemblée générale 2023** de L'Association « Mgr de Miollis, évêque de Digne » aura lieu **le vendredi 5 janvier 2024 à 18h30** à la maison diocésaine du Barteù à Peyruis.



***Nous vous souhaitons un beau temps de l'Avent !***

**Association Mgr de Miollis  
Bulletin d'adhésion 2023/2024**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Tél..... Courriel.....

adhère à l'association pour soutenir les projets Mgr de Miollis de l'année 2023/2024 pour un montant de :

Cotisation annuelle : à partir de 5 € - préciser le montant.....

Adhésion de soutien : à partir de 50 € - préciser le montant.....

Membre Bienfaiteur : à partir de 500 € - préciser le montant.....

**Cochez la case si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal** (à partir de 20€)  
(66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu jusqu'à 20% de votre revenu imposable),

**Règlement :**

- **Par chèque à l'ordre de** : Association Diocésaine de Digne, projets Mgr de Miollis, à envoyer accompagné de ce bulletin rempli à l'adresse suivante : Association Diocésaine de Digne 27, avenue de la Roche 04310 PEYRUIS.
- **Directement sur le site** : [http://eglise.catholique04.fr/?page\\_id=11603](http://eglise.catholique04.fr/?page_id=11603)

**Cochez la case si vous ne souhaitez pas recevoir un reçu fiscal**

**Règlement :**

- **par chèque à l'ordre de** : Association Mgr de Miollis à envoyer accompagné de ce bulletin rempli à l'adresse suivante : Association "Mgr de Miollis" 27, av de la Roche 04310 PEYRUIS.
- **par virement** :  
Coordonnées bancaires :  
Iban : FR76 1910 6008 3243 6768 5247 711  
Bic : AGRIFRPP891

**et envoyer un mail** à [mgrdemiollis@diocese-digne.fr](mailto:mgrdemiollis@diocese-digne.fr) avec vos nom, prénom, adresse, courriel, date et montant de votre virement.

Association Mgr de Miollis 27 av de la Roche 04310 Peyruis

courriel : [mgrdemiollis@diocese-digne.fr](mailto:mgrdemiollis@diocese-digne.fr)

site : <http://eglise.catholique04.fr>

## BIOGRAPHIE SOMMAIRE de Mgr de Miollis

- Après une enfance bénie dans une famille aixoise unie et aimante, **Charles-François-Bienvenu de Miollis (1753-1843)** fait d'excellentes études théologiques. Ordonné prêtre en Provence (à Carpentras) en 1777, il se distingue immédiatement par son zèle missionnaire hors du commun. La Révolution de 1789 oblige cet homme de fortes convictions à s'exiler en Italie (1792-1801). Dès son retour au pays, il s'emploie inlassablement à reconstruire l'Église décimée et déploie à cette occasion des qualités exceptionnelles d'homme d'écoute et de dialogue, d'organisateur et d'artisan de paix. **Évêque à Digne de 1805 à 1838**, il y laissera la trace incandescente d'un (re)fondateur, grand évangéliste, proche de tous mais attentif à la plus petite de ses brebis. Parvenu au grand âge, en 1838 il se retire dans sa ville natale chez sa sœur où il se consacre à la prière avant de retourner au Père dans la douceur. L'émotion immense suscitée par sa mort dans sa région atteste de la puissance de son témoignage ecclésial. ●

Si vous souhaitez consulter les lettres précédentes, [cliquez-ici](#)